

PRÉFECTURE DU JURA

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'Autorisation Environnementale Unique (AEU) « Loi sur l'eau » concernant la réalisation d'aménagements pour la réduction des dommages lors des inondations sur la commune de Vitreux.

Par arrêté préfectoral n° DCPAT-BCIE-20210330-001 du 30 mars 2021, le préfet du Jura a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du **mardi 27 avril 2021 au mardi 18 mai 2021 - 17h00**, soit pendant 22 jours consécutifs sur le territoire de la commune de Vitreux. Elle concerne la demande d'AEU présentée par la commune de Vitreux, représentée par le maire M. Alain GOMOT. Elle sollicite l'AE pour la réalisation de bassin de rétention sur la commune de vitreux (39).

Cette enquête portera sur la demande d'AE au titre de la Loi sur l'eau, Installations, Ouvrages, Travaux ou Activités (IOTA).

Un exemplaire papier du dossier de demande d'AE sera déposé et pourra être consulté par le public, aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Vitreux, **les mardis et vendredis de 14h00 à 17h00**.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera également consultable sur le site Internet des services de l'État dans le Jura à l'adresse suivante : www.jura.gouv.fr, rubrique [Accueil > Publications > Annonces & avis > Enquêtes publiques > Autorisation environnementale > Loi sur l'eau > Gestion des eaux pluviales - commune de Vitreux](#)

Un poste informatique sera mis à la disposition du public pour consulter le dossier à la préfecture du Jura - Bureau de la Coordination Interministérielle et de l'Environnement (BCIE) - uniquement sur rendez-vous (03.84.86.84.00).

Durant cette période, le public pourra :

- consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Vitreux ;
- adresser ses propositions et observations par correspondance à l'attention personnelle du commissaire enquêteur, à la mairie de Vitreux – située 2 place de la mairie (39350), siège de l'enquête.

Le public pourra également transmettre ses observations et propositions par voie électronique du **mardi 27 avril 2021 au mardi 18 mai 2021 - 17h00** à l'adresse suivante :

pref-enquetes-publiques@jura.gouv.fr (en précisant l'objet : VITREUX). Elles seront consultables sur le site Internet des services de l'État dans le Jura aux adresses et rubriques précitées.

M. Jean-Luc MILLET, retraité de France TELECOM, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire enquêteur. Il recevra personnellement les observations écrites et orales du public aux jours, lieux et heures indiqués ci-après dans le respect des mesures barrières :

- le **mardi 27 avril 2021 de 14h00 à 17h00**,
- le **vendredi 7 mai 2021 de 14h00 à 17h00**,
- le **mardi 18 mai 2021 de 14h00 à 17h00**.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture du Jura – BCIE, sur le site Internet des services de l'État dans le Jura, ainsi qu'à la mairie de Vitreux.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Mme Anne BAILLAUD, chargée d'affaires environnement à Naldéo (03 81 52 38 38).

Le présent avis sera affiché dans la mairie concernée et sur les lieux du projet, visible des voies publiques, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'AE est le préfet du Jura.